

Licence professionnelle Mandataire judiciaire pour la protection des majeurs

Page en construction

Présentation

La licence professionnelle mention "activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs" a vocation à former en un an des étudiants issus de cursus juridiques, sociaux ou de gestion sur l'ensemble des champs de la protection juridique.

Le mandataire judiciaire a pour mission d'accompagner et de protéger les personnes majeures rencontrant des difficultés dans l'exercice de leurs droits au quotidien. En France, un adulte peut bénéficier d'une protection de la justice dès que son état de santé est altéré, notamment par l'âge, le handicap ou la maladie.

Cette protection prend la forme d'un accompagnement ponctuel ou durable de la personne sur un ou plusieurs aspects de sa vie quotidienne : administratif, social, juridique ou financier.

La mesure de protection est prise sur décision du juge des tutelles, qui décide également du degré de protection, en s'appuyant sur une expertise médicale qui constate l'état de santé de la personne. Le juge désigne ensuite la personne qui sera chargée d'assurer cette protection, en privilégiant un membre de la famille ou un proche de la personne.

Si le juge des tutelles ne peut pas désigner un protecteur dans le cercle familial : il nomme un mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Objectifs

- Comprendre et réussir à identifier les motifs et objectifs du mandat judiciaire
- Pouvoir analyser le cadre juridique de la mesure et les limites du champ d'intervention du mandataire judiciaire
- Se repérer dans l'organisation judiciaire et administrative pour solliciter les interlocuteurs et services appropriés
- Réussir à identifier, analyser, évaluer les situations budgétaire, patrimoniale et sociale des personnes accompagnées, et les situations à risques
- Développer des compétences relationnelles pour une communication adaptée aux différents interlocuteurs : personnes accompagnées, leur entourage, autorités judiciaires, conseils départementaux...

Durée de la formation

- 1 an

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 2

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage

Modalités

- Partiellement à distance

Contacts

Responsables pédagogiques

- [GUILHOT Nicolas](#)
- [PANET-MARRE Amelie](#)

Secrétariat - Renseignements

IFROSS

18 Rue Chevreul - - Lyon 7e
Tel. : 04 78 78 75 81
Mail : vanessa.dumas@univ-lyon3.fr

- Savoir rédiger les documents administratifs et juridiques nécessaires à la prise en charge de la situation

Où candidater ?

Sélectif

Oui

Capacité d'accueil

25

*~20 places en formation
continue et 5 places en
formation initiale en alternance*

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Être titulaire d'un baccalauréat et avoir suivi une formation de niveau bac +2 dans les domaines juridiques, sociaux ou de gestion.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 3

Niveau de sortie

- Niveau 6

Secteurs d'activité ou type d'emploi

L'obtention de la licence professionnelle permet d'accéder à différents emplois, principalement celui de délégués mandataire judiciaire à la protection des majeurs, sous condition de moralité (casier judiciaire) et d'âge (21 ans, en cours de modification pour 18 ans). Ce mode d'exercice représente 80% des professionnels.

D'autres emplois sont accessibles après une période d'activité professionnelle et la réalisation de formalités administratives spécifiques :

- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant en qualité de préposé d'établissement hébergeant des majeurs : condition de moralité (casier judiciaire), d'âge (21 ans), d'expérience professionnelle (1 an) et déclaration administrative auprès du préfet de département.
- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel, condition de moralité (casier judiciaire), d'âge (25 ans), d'



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

expérience professionnelle (3 ans) et procédure d'agrément auprès du préfet de département.

La licence professionnelle sera indispensable à l'exercice de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs : [Décret n° 2023-1379 du 28 décembre 2023 relatif aux conditions d'exercice des mandataires judiciaires à la protection des majeurs.](#)



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08